

( N° 66. )

---

## **SÉNAT DE BELGIQUE.**

---

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1847.

---

### **Rapport de la Commission des naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Adrien Tak, caporal au 5<sup>e</sup> Régiment de ligne.**

*(Voir le N° 52, session 1845-1846 de la Chambre des Représentants.)*

---

**MESSIEURS ,**

Le Pétitionnaire est né, le 11 février 1808, à Oudgastel, dans le Brabant Septentrional (actuellement Pays-Bas). Il s'est engagé librement et sans prime d'engagement au 5<sup>e</sup> régiment d'infanterie Belge, qui fut formé en janvier 1831. Il contracta un nouvel engagement comme caporal, en 1836, il a épousé une femme Belge. Les certificats militaires constatent qu'il tient une conduite régulière et remplit ses devoirs avec activité et zèle.

Les renseignements des autorités sont favorables à sa demande, qui a été prise en considération dans la Chambre des Représentants, à la majorité de 41 suffrages contre 11.

**Le Marquis DE RODES, Rapporteur.**